

COMMUNIQUE :

Situation du Général Jean Marie Michel Mokoko : l'urgence de prévenir la perpétration d'un crime politique au Congo-Brazzaville



Brazzaville le 13 juillet 2020. Huit (8) jours après notre appel à évacuer le prisonnier politique, le Général **Jean Marie Michel Mokoko** pour des raisons sanitaires évidentes, les organisations de la société civile qui luttent pour la défense des Droits de l'Homme et la Démocratie au Congo Brazzaville expriment leur profond regret suite à l'intransigeance du pouvoir de Brazzaville.

En effet, malgré les nombreuses demandes tant nationales qu'internationales, nous constatons un silence coupable des autorités congolaises depuis l'hospitalisation du Général **Mokoko** à l'hôpital militaire de Brazzaville. Au vu des dernières nouvelles alarmantes, le pronostic vital du Général serait engagé, c'est-à-dire qu'il peut mourir d'un moment à l'autre.

Ainsi, nos organisations demandent au président de la République d'accorder à Monsieur **Jean Marie Michel Mokoko** une évacuation sanitaire urgente. Ce

citoyen congolais et homme politique ne réclame que son droit légitime à la vie. Refuser une évacuation sanitaire à **Jean Marie Michel Mokoko**, alors que de nombreux compatriotes, y compris ceux ayant des démêlés avec la justice en bénéficient, c'est faire le choix de le voir mourir à petit feu dans un pays qui n'a pas de système sanitaire viable. Tout raisonnement est dénué de sens devant le droit à la vie.

Nos organisations rappellent que des exécutions extrajudiciaires planifiées peuvent constituer des crimes contre l'humanité. Nous appelons tous les partenaires civilisés du Gouvernement de Brazzaville à manifester de toute urgence leur soutien sans équivoque pour l'évacuation sanitaire du prisonnier politique, **Jean Marie Michel Mokoko**.

Ancien candidat à la présidentielle de 2016, **Jean Marie Michel Mokoko** bénéficie d'une décision des Nations Unies demandant sa libération suivant avis N°56/2018 que les autorités congolaises refusent d'appliquer. La communauté internationale ne peut pas continuellement tourner le dos aux victimes de l'arbitraire au Congo-Brazzaville.

Nos organisations réaffirment leur demande à libérer immédiatement cet opposant politique pour faciliter son évacuation sanitaire et prévenir ce qui pourrait ressembler à une exécution extrajudiciaire planifiée.

Pour la Plateforme

- 1- Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC)
- 2- Association de défense et de promotion des populations autochtones (ADPPA)
- 3- Association M22 (AM22)
- 4- Association RPA2DH
- 5- Association Terre et Village (ATV)
- 6- Association d'action communautaire de base pour le développement du pool
- 7- Cercle uni pour les droits de l'Homme et culture de paix (CUDHOC)
- 8- Fondation Ebina
- 9- Mouvement Ras-le-Bol
- 10- Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)
- 11- FONDATION Louis-Prisque INTERNATIONALE

Contacts utiles :

**(+242) 05 727 84 32/ 862 53 00 / 05 533 07 63 / 05 551 37 87 /05 590 25
10/ 05 521 54 07**